

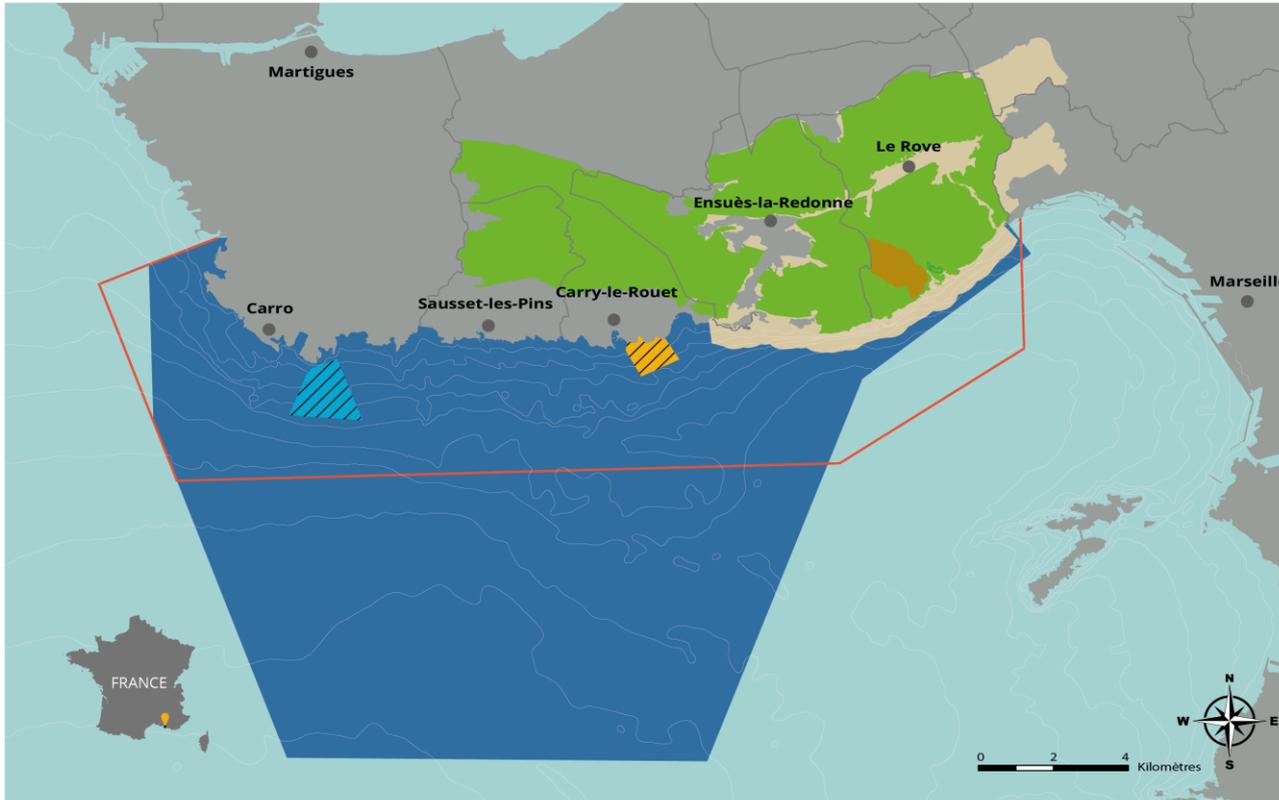
La mer victime de son succès ? Agir sur le tourisme et la sur-fréquentation du littoral



Marie Bravo-Monin
Directrice du Parc Marin de la Côte Bleue

La Mer en débat. World Trade centre, 14 décembre 2023





Créé en **1983**: initiative locale

- La Région
- Le Département
- Les 5 communes de la Côte Bleue
- Les organisations professionnelles de la pêche

Reconnaissance **internationale**

- Liste ASPIM en 2012
- Liste Verte de l'UICN en 2018



Liste Verte
Aires Protégées | Conservées

- Une concession d'utilisation du DPM (récifs) : 10 000 ha depuis 2003
- Une zone N2000 (PMCB animateur depuis 2014) : 19 000 ha
- Deux réserves marines (ZPF)



Calanque de Méjean



Un herbier continu de 1.049 ha

Chenal de l'Elevine



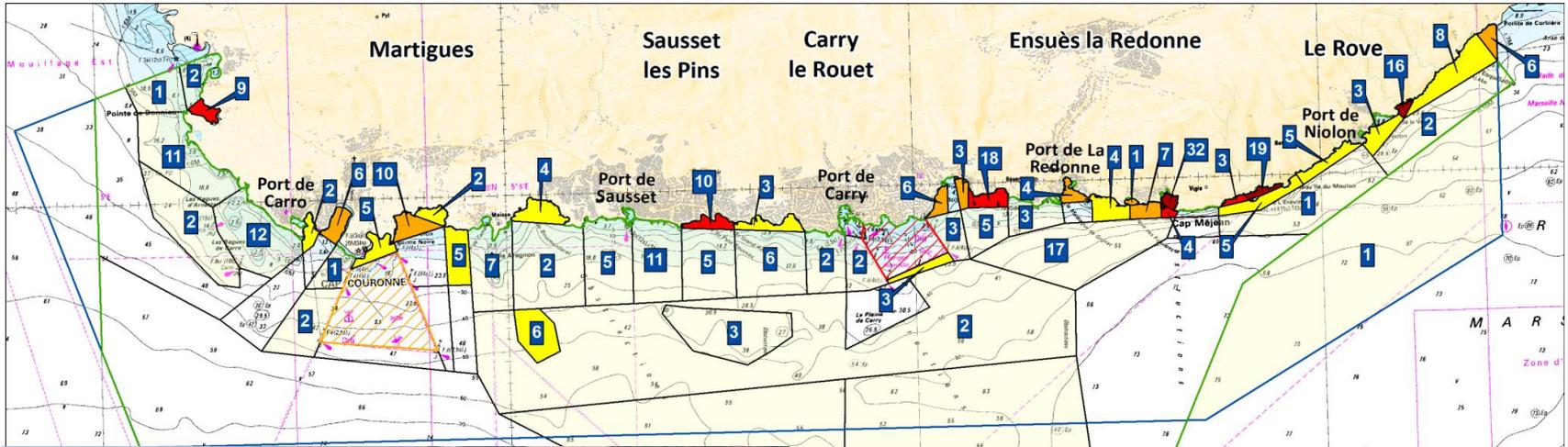
Au large du Grand Mornas



Au large de Sausset les Pins



Comment préserver les habitats sensibles : Connaissance des pressions



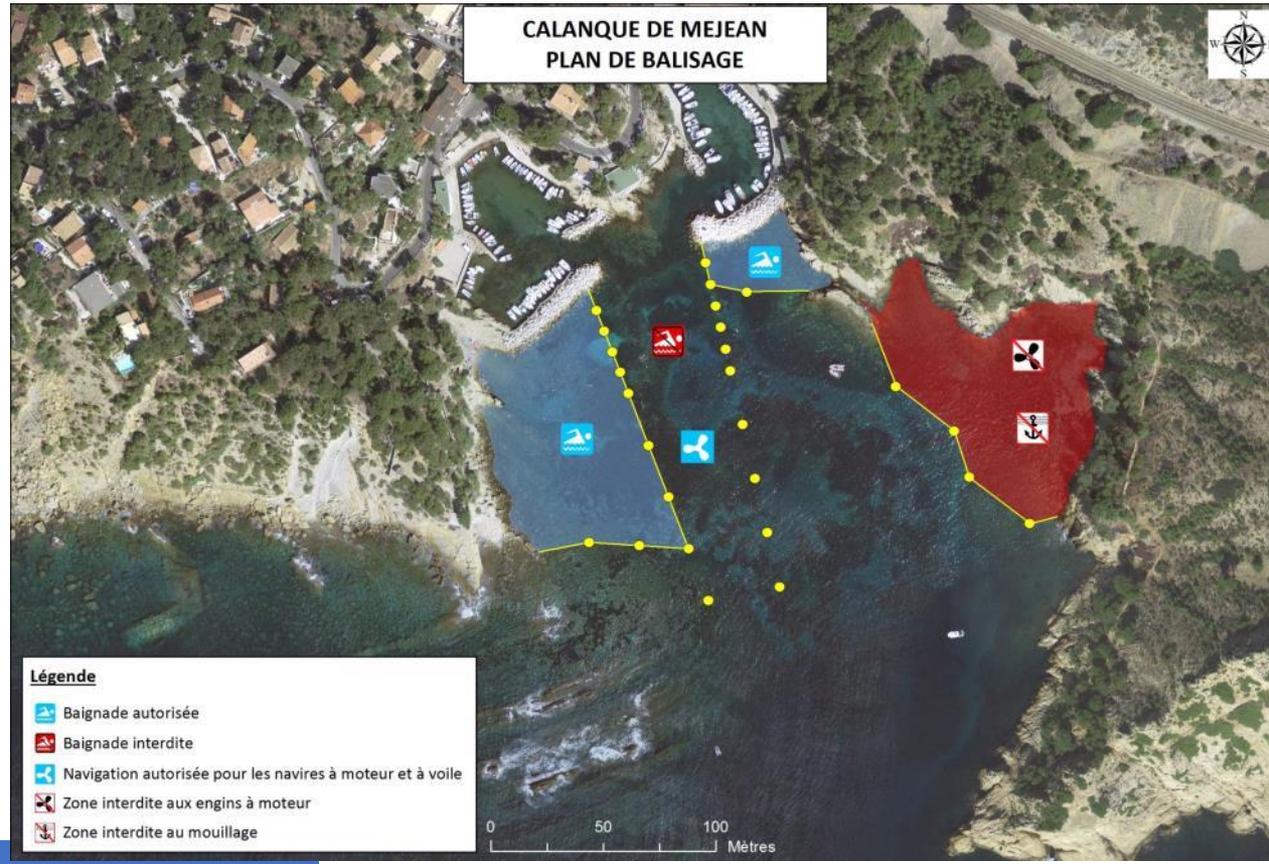
Comment préserver les habitats sensibles : Aménagements ciblés

Plan de balisage des communes – limitation du mouillage dans les fonds de calanques

Balisage estival avec ancrage écologique : 300 m, chenaux, zones de baignade...

Modification des plans de balisage : Méjean 56% anse préservée ZIM ZIEM-ZRUB

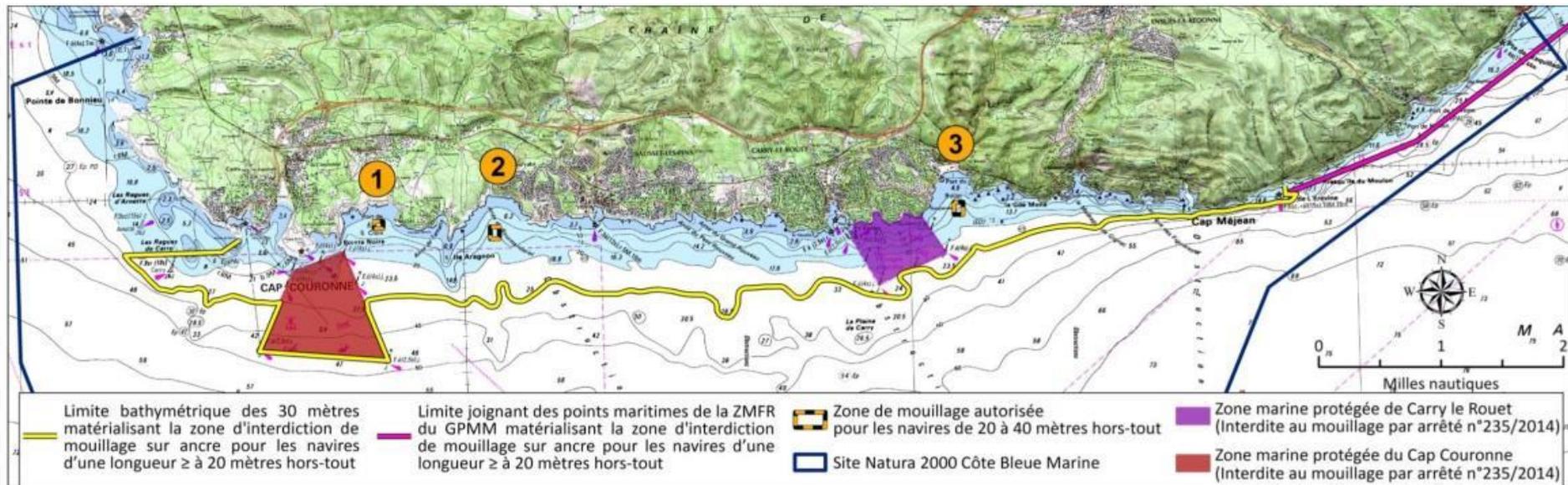
Renaturation des fonds : enlèvement de 84 corps morts abandonnés (11 tonnes)



Comment préserver les habitats sensibles : Réglementation

Réglementation du mouillage pour tous les grands navires > 20 mètres

⇒ Arrêté préfectoral n°159/2016 + Arrêté interpréfectoral n°48/2021



Comment préserver les habitats sensibles : Travailler en réseau



Fédérer les acteurs du territoire autour d'un bien commun :

Les services de l'Etat, les Fédérations, les associations, les gestionnaires, les scientifiques, les acteurs du tourisme les entreprises locales...



Merci

Plan et tombant de Carro



Des récifs coralligène riches et diversifiés





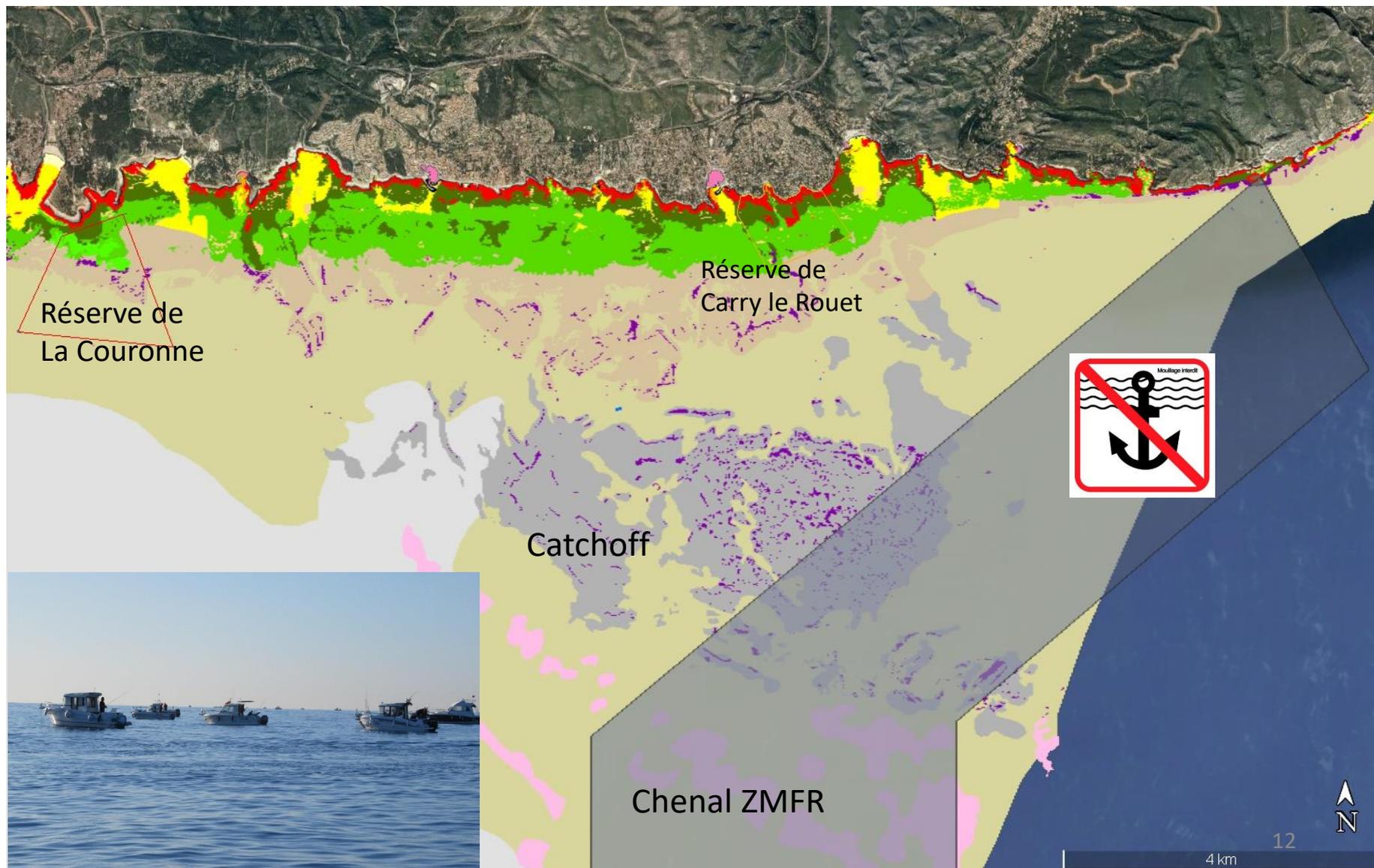
**Des forêts animales profondes uniques en Méditerranée
Gorgones géantes - roches du large Catchoffe**

© Bricout. R

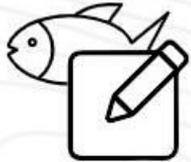


©Sartoretto

Problématique du mouillage dans le chenal ZMFR lors des pêches automne – hivers sur les roches du large Catchoffe



1



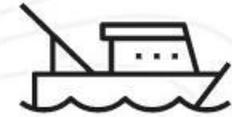
Renforcer la connaissance du patrimoine naturel marin et littoral

2



Gérer, protéger et valoriser les milieux naturels marins et littoraux

3



Valoriser la ressource halieutique et assurer les conditions d'une pêche côtière durable

4



Favoriser une gestion raisonnée des usages récréatifs liés à la mer et au littoral

5



Etre le relais des politiques locales pour les procédures et projets concernant le milieu marin et la frange littorale

6



Répondre à la demande d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement marin

7



Assurer la gouvernance